

COMMUNE DE PITRES

10 RUE DE L'ÉGLISE – 27590 PITRES

☎ 02 32 49 81 06 - 📠 02 32 49 71 76 - mairie@ville-pitres.fr

PROCES VERBAL POUR CONSTATER QUE LE CONSEIL MUNICIPAL NE S'EST PAS TROUVE EN NOMBRE SUFFISANT POUR DELIBERER VALABLEMENT

Le trois février deux mil vingt, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal a été réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean CARRE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le maire le 27 janvier 2020.

Nombre de membres en exercice : 19

PRESENTS : Jean CARRE, Chantale PICARD, Evelyne CLASTERE, Gianni LEFEBVRE, Florence LAMBERT, René DREAN et Nadège LEVEE.

ABSENTS : Christophe PETIT, Véronique GAVELLE, Dominique CAILLE, Céline DEBUIGNY, Stéphanie HOUDMON, Nicolas ROGER, Mickaël VIGOR, Mélissa LORIAUX, Marie DUMONT, Jérôme RAVIN, Abdelkader ECHIKR et Atef AZZI.

Les membres présents n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer valablement sur :

- 1) DOMAINE ET PATRIMOINE : ECHANGE DE PARCELLES DE TERRAIN AVEC LIDL ;
- 2) FONCTION PUBLIQUE - PERSONNEL CONTRACTUEL : TAUX HORAIRE DES AGENTS SOUS CONTRAT A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020 ;
- 3) INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE : S.I.E.G.E. : PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2019 ;
- 4) INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE : A.G.E.D.I. - MODIFICATION DES STATUTS ;
- 5) INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - DELEGATION DE SIGNATURE : CERTIFICAT DE SIGNATURE ELECTRONIQUE POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES PENDANT LA DUREE DU RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ;
- 6) FINANCES LOCALES : CONVENTION FINANCIERE ENTRE L'AGGLOMERATION SEINE-EURE ET LA COMMUNE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU BOSC ;
- 7) FINANCES LOCALES : CONVENTION FINANCIERE ENTRE L'AGGLOMERATION SEINE-EURE ET LA COMMUNE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE LUCAS ET DIVERSES VOIRIES ;
- 8) DIVERS.

La séance a été levée et renvoyée au lundi 10 février 2020 à 20 h 30.

Fait et délibéré à PITRES, le 3 février 2020
Le Maire, Jean CARRE

